Rivista Italiana di Educazione Familiare, n. 2 - 2015, pp. 141-159

Soutien des mères en difficulté dans les *chiiki kosodate shien kyoten* au Japon

Miwako Hoshi-Watanabe[1], *Miho Shiozaki*[2], *Nobuko Kamigaichi*[3], *Miho Mukai*[4]

Abstract
Depuis les années '90, quand la loi sur l'accueil communautaire des enfants a été instituée, les milieux d'accueil pour parents et enfants ont été développés dans tout le Japon. Leur objectif principal était d'offrir aux mères un soutien dans le care de leurs jeunes enfants. En fait, plusieurs mères fréquentent ces lieux pour offrir aux enfants des expériences de jeu aussi bien que pour recevoir soutien et conseils par les professionnelles qui opèrent dans les lieux. Cet étude présente l'analyse d'entretiens de type narratif aux professionnelles de 15 *Kosodate-shien kyoten* autour de leurs pratiques de soutien aux mères qui présentent des problèmes psychologiques ou sociaux. L'analyse a visé à comprendre comment les pratiques varient selon les problèmes spécifiques des mères, tels que angoisse, stress du au care de l'enfant, risque de maltraitance de l'enfant ou difficultés dans la vie quotidienne. Les professionnelles ont aussi discuté si et comment elle entrent en contact avec les mères qui sont isolées dans le quartier ou ne viennent pas au milieu d'accueil spontanément. Les conditions nécessaires en termes de staff, organisation du milieu et professionnalité ont été aussi discutés.

Mots clé: support aux mères, mères en difficulté, support des professionnelles.

Abstract
Support for mothers in their child rearing is one of the major actual family policies realized in Japan today. Over 6000 meeting places were created and became popular among mothers and children. This study aims to highlight the function of mothers' support provided by meeting places and the role of their professionals, by analyzing interviews to professionals carried out at 17 meeting places. The results are presented in two parts. First, the process of support and the main features of professionals' work in meeting places are described. Then, the support provided to mothers with specific difficulties, such as psychological anxiety, family life problems, or isolation in the community, are analyzed. We conclude that the warm and convivial setting of the place helps mothers

[1] Nagoya University of Arts.
[2] Nihon Fukushi University.
[3] Jumonji University.
[4] Jumonji University.

© 2015 Firenze University Press
DOI: 10.13128/RIEF-17792
ISSN (print) 1973-638X
ISSN (online) 2037-1861
http://www.fupress.com/rief

to feel relieved and express themselves easily. Individual support by professionals is efficient on this basis. Meeting place can be useful for mothers in difficulties as the first step of asking for help.

Keywords: mothers' support, mothers in difficulty, support professionalism.

1. *«Centri per bambini e famiglie» (CBF) au Japon: les Chiiki Kosodate Shien Kyoten (CKSK).*

1.1. *Quelques termes*

L'équivalent des *Centri per bambini e famiglie* existe aussi au Japon. Il s'agit de lieux où les jeunes enfants et leurs parents viennent, jouent et se rencontrent, accompagnés par des professionnels qui les soutiennent. Ils s'appellent, en japonais, *Chiiki Kosodate Shien Kyoten* (CKSK); *Chiiki* (quartier), *Kosodate* (élever les enfants), *Shien* (soutien), *Kyoten* (centre), c'est-à-dire «lieux de soutien pour élever les enfants dans le quartier». Le professionnel qui y travaille s'appelle *Shien shoku*; *Shoku* (professionnel), *Shien* (soutien), donc «professionnel du soutien».

1.2. *Définition*

Le fondement légal des *Chiiki Kosodate Shien Kyoten* (CKSK) est la Loi du bien-être de l'enfant (art. 6-2-6) (révision en 1997 et 2008). Dans cette loi, les CKSK sont ainsi définis: «services qui offrent des lieux d'échanges pour les jeunes enfants et leurs parents (ou personnes qui les accompagnent) et qui donnent conseils, informations, avis et autres formes du soutien». Le but de ces services est indiqué dans un Décret du Ministère de la Santé et du Travail sur les mises en pratiques du CKSK (2007): «développer le soutien de la parentalité, réduire l'inquiétude des mères dans l'élevage de leurs enfants et favoriser le développement des enfants».

2. *Le contexte social et la création du CKSK*

2.1. *Le contexte social au côté des mères*

Traditionnellement au Japon, élever l'enfant est une affaire privée ou informelle qui concerne la famille élargie et la communauté. Cependant,

la famille élargie a disparu et la famille nucléaire est devenue la norme familiale depuis les années 1970. Cette génération de mères n'a qu'un ou deux jeunes frères/sœurs ou cousins. Elles ont ainsi une expérience réduite des bébés et peu d'occasions de se familiariser avec la parentalité (Kato *et al.*, 2015).

Avec le changement rapide de la société, les connaissances sur le maternage transmis par les grands-mères ne sont plus acceptées par les jeunes mères. Avec cette rupture générationnelle, il arrive que celles-ci perdent leurs repères quant au maternage. De plus, une forte pression en terme de responsabilité parentale pèse sur les parents, aujourd'hui, dans la famille nucléaire avec un enfant, quant à la bonne éducation à lui donner. Dans cette situation, les jeunes mères sont souvent inquiètes et ont moins confiance en elles en tant que mère.

Bien que le nombre de femmes qui continuent à travailler augmente, beaucoup de jeunes mères quittent leur emploi après la naissance du premier enfant. Plusieurs enquêtes sociologiques ont déjà montré, depuis les années 1980, que les mères au foyer étaient plus angoissées que les mères actives dont les enfants fréquentent la crèche (Makino, 1982). Les mères au foyer sont toute la journée à la maison et n'ont personne à qui parler, excepté à leur bébé, et sont isolées des ceux qui peuvent les aider.

2.2. *La diminution des occasions de la socialisation des enfants*

Les occasions d'expérience d'interactions entre enfants existaient traditionnellement dans leur vie quotidienne. Emmener l'enfant en dehors de la maison tous les jours depuis la toute petite enfance faisait partie de la culture japonaise. Les enfants jouaient ensemble dans les jardins publics, et les mères faisaient connaissance entre elles. Mais, depuis les années 1990, on parle du stress des mères quant à la responsabilité de la surveillance de leur enfant au jardin. Au fur et à mesure que les mères y vont de moins en moins souvent, les enfants perdent des copains avec lesquels interagir.

2.3. *La création et le développement des services du soutien de la parentalité*

Face à la chute dramatique de la natalité au début des années 1990, le gouvernement a pensé que l'angoisse des mères au foyer était une des

causes de ce phénomène. En 1994, le Ministère de la Santé et du Travail a mis en place une politique du soutien de la parentalité.

Le soutien des mères-enfants est institué dans la loi du bien-être de l'enfant en 1997. La politique du soutien des mères-enfants est renforcée depuis 2000, la mise en œuvre de la politique étant confiée aux municipalités. Les municipalités ont créé des CKSK au sein des crèches ou en ont confié la gestion aux associations du bien-être ou aux organisations à but non lucratif. Le nombre du CKSK augmente rapidement depuis lors. Les crèches sont obligatoirement chargées de CKSK. En 2013, le nombre des CKSK est d'environ 6200 dans tout le Japon (Hoshi-Watanabe et al., 2015; Cabinet Office, 2015).

Donc, c'est une particularité du CKSK que ce service relève de l'initiative du gouvernement, qu'il soit défini et réglementé par des lois, et assurés majoritairement par les crèches (Hoshi-Watanabe *et al.,* 2014).

3. *Une recherche sur le soutien de la parentalité dans les Chiiki Kosodate Shien Kyoten*

3.1. *Objectif et méthode*

3.1.*1. Objectif*

Nous avons effectué une recherche sur les CKSK pour savoir comment le centre procède dans le soutien des mères à travers le travail des professionnels du soutien. La recherche comprend deux parties. D'abord nous avons cherché à analyser ce qui se passe dans l'espace du CKSK. Ensuite, nous nous sommes surtout focalisées, sur les mères en difficulté, pour savoir comment ces centres les soutiennent et s'ils atteignent celles qui en ont véritablement besoin (Hoshi *et al.*, 2014).

3.1.*2 Méthode*

Nous avons effectué des entretiens avec dix-sept professionnelles du soutien dans 15 CKSK en 2009 et 2010. Dans les entretiens, nous avons posé les questions suivantes:

– questions sur l'administration, l'objectif du soutien, la gestion, le travail du personnel, les utilisateurs et le quartier, les programmes et le déroulement de la journée,

– questions sur le soutien des mères en difficulté: (i) une mère qui est soucieuse et peut être motivée pour être soutenue, (ii) une mère qui vous consulte et demande votre conseil, (iii) une mère qui maltraite son enfant ou qui a peur de pouvoir maltraiter son enfant, (iv) une mère qui a des difficultés familiales, (v) une mère d'une famille monoparentale qui rencontre des difficultés à élever son enfant, et (vi) une mère qui ne vient pas au CKSK et est isolée de la communauté.

3.2. *Première partie des résultats: ce qui se passe dans l'espace de rencontre*

Les réponses aux questions sur l'administration, le travail du personnel et les utilisateurs montrent ce qui se passe dans les CKSK.

3.2.1. *Administration*

Les CKSK interviewés sont gérés par: une crèche *(8)*, une association *(3)*, une municipalité *(1)*, une organisation non lucrative *(3)*.

Les qualifications des professionnelles du soutien interviewées: éducatrice *(10)*, assistante sociale *(3),* psychologue *(1)*, enseignante *(1)*, sans qualification *(2).*

3.2.2. *A propos des objectifs du soutien*

Les objectifs du soutien sont principalement focalisés sur les mères, mais aussi sur la socialisation des enfants qui rencontrent d'autres enfants.

3.2.3. *Profil typique du CKSK*

Voici le profil du CKSK le plus typique qui se dégage de nos entretiens.

– Utilisateurs: enfants d'âge préscolaire (0-6) et adultes qui les accompagnent.
– Age des enfants qui viennent le plus fréquemment: 0-2 ans.
– Les accompagnateurs: ce sont le plus souvent des mères au foyer (ou en congé parental), parfois les grands-parents. Rarement les assistantes maternelles. Les pères viennent le samedi.

- Ouverture: 5 jours/semaine, le samedi 1 fois/mois.
- Horaires: 5-6 heures/jour. Ex.: 9h30-12h, 13h-15h30 (fermeture à l'heure du déjeuner), ou 10h-16h. Jamais ouvert après 17h.
- Inscription: gratuite. Le nom de l'enfant et de sa mère, son adresse (ou le quartier) sont notés lors de l'inscription.
- Personnel: de deux à quatre professionnelles du soutien (partout elles sont des femmes), toute la journée selon la dimension de l'espace, et des bénévoles.
- Qualification: éducatrices de crèche (dans presque tous les lieux), y compris parmi les bénévoles; parfois infirmière ou assistante sociale. Il n'existe pas de qualification de professionnelle du soutien.
- Emploi du personnel: la plupart est employée à mi-temps.
- Espace: une ou deux pièces en enfilade, environ 100m^2 - 40m^2.
- Budget: subvention de la municipalité, toujours insuffisante pour la gestion.
- Nombre d'utilisateurs par jour: de 10-15 couples mère-enfant à 30-50 (selon l'espace). Pas de limite du nombre d'utilisateurs.
- Activités: espace pour des jeux libres + 20-30 minutes de programme.
- Services offerts: espace libre, conseil (sur place et par téléphone), informations diverses sur le maternage et sur le quartier.

3.2.4. *Aménagement de l'espace*

Une entrée débouche sur la pièce de jeu. Il n'y a pas de fermeture à clef. Selon la coutume japonaise, tout le monde enlève les chaussures à l'entrée. Dans la pièce, les jouets sont sur des étagères, à disposition. Il y a un coin pour permettre aux bébés de dormir, soit dans un lit soit sur un matelas. Souvent les sofas sont réservés à l'allaitement. Parfois, il y a un coin tranquille ou une autre petite pièce pour qu'une mère puisse se reposer. Sur le mur de la salle de jeu ou du couloir, il y a des affiches avec des informations diverses concernant le quartier (médecins, dentistes, magasins, jardins publics, événements, examens de santé, groupes de mères-enfants, groupes de mères).

3.2.5. *Déroulement de la journée*

L'entrée: Les utilisateurs entrent, saluent brièvement, remplissent le cahier d'inscription, rangent leurs affaires dans un casier. Le personnel

les accueille. Si de nouvelles personnes arrivent, la professionnelle s'en occupe avec soin. Ensuite, les duos mères-enfants rejoignent les autres utilisateurs et jouent. On s'assied par terre, sur le tapis.

L'espace de jeux libres: Offrir un espace pour jouer avec l'enfant, en toute sécurité, ainsi qu'un espace de détente est la mission la plus importante pour les professionnelles. Si chacun est à l'aise, il s'ensuit des échanges entre mères et entre enfants. Les mères peuvent observer les autres enfants et aussi les autres mères, et apprennent ainsi beaucoup par elles-mêmes.

Proposition d'activités collectives: Chaque lieu offre des activités variées, soit 15-20 minutes dans la journée, soit une demi-journée par semaine; jeu partagé entre mères-enfants (fabrication des jouets, lectures de livres, comptines...), programmes pour les mères (maternage, musique...). L'activité collective est un moment d'échange convivial entre les mères. Normalement, il n'y a pas de moment pour le thé. D'ailleurs, il est interdit d'apporter à manger (ex.: gâteaux) pendant les séances. Mais, souvent, les lieux sont ouverts à l'heure du déjeuner et les mères et leurs enfants apportent leur lunch box et mangent ensemble.

La sortie: Chaque couple de mère-enfant peut partir quand elle veut. A la fin, les mères rangent les jouets d'elles-mêmes, saluent les professionnelles et quittent les lieux. Les professionnelles disent «au revoir, à la prochaine fois» à chaque enfant et à sa mère.

3.2.6. *Le travail des professionnelles*

Leur travail concerne l'aménagement de l'espace, le soutien collectif et le soutien individuel. Les professionnelles aménagent l'espace de telle sorte que les utilisateurs soient à l'aise, elles sont attentives aux relations des mères et des enfants, et sont disponibles pour celles qui souhaitent leur parler. Elles utilisent des formes variées de soutien collectif selon les motivations des mères: en partageant le problème d'une mère avec les autres mères, en favorisant les échanges entre elles; en aidant les mères à faire connaissance avec les autres, surtout entre les habitantes d'un même quartier; en valorisant l'identité d'être mère, etc. Le troisième type de soutien est individuel. Les professionnelles savent bien que leur rôle n'est pas équivalent à celui d'un spécialiste. Elles servent plutôt de «grande sœur». Une professionnelle s'exprime ainsi: «J'essaie, le plus possible, de ne pas être supérieure à la mère, de ne pas parler de haut. Nous partageons son émotion.».

L'organisation d'activités en groupe est aussi une forme de soutien. Il y a une petite séquence d'activité en groupe tous les jours, et des programmes de temps en temps. Il est vrai qu'il y a plus d'utilisateurs le jour des programmes collectifs, ils sont efficaces pour attirer de nouveaux arrivants. Mais, l'objectif majeur des activités collectives est de relier les mères et les enfants entre eux. Une professionnelle dit ainsi:

Nous planifions des programmes pour que les mères et les enfants se rencontrent. Mais pour mieux les relier entre elles, les programmes doivent être bien réfléchis. Par exemple, nous avons régulièrement un programme de cours de pâtisserie. Une mère enseigne aux autres et on fait 30 gâteaux. En faisant des gâteaux, les mères bavardent et se font des amies. Le lendemain, on a un moment de discussion avec ces gâteaux et le thé. Nous l'appelons: le café des mamans. C'est comme ça que nous encourageons l'échange des mères pour qu'elles s'entraident.

3.2.7. *Les mères*

Les mères viennent plutôt pour elles-mêmes que pour leurs enfants. Les professionnelles expliquent ainsi la présence des mères:

Il me semble que les mères viennent avec des motivations très variées. Il y a les mères qui viennent pour jouer avec leur propre enfant. Il y en a d'autres parce qu'il y a plein de jouets. D'autres ont rendez-vous avec leurs amies et bavardent avec. Il y a des mères qui ne veulent pas prendre le déjeuner seule avec leur enfant à la maison. Elles viennent avant le déjeuner en apportant leur lunch, restent ici pendant une ou deux heures, en bavardant avec les autres. Il y en a beaucoup qui viennent faire la connaissance d'amies. Je vois qu'elles se sentent vraiment isolée à la maison.

3.2.8. *Les enfants*

Les professionnelles, éducatrices de crèche pour la plupart, valorisent la socialisation des enfants et soulignent leur rôle d'intermédiaire pour favoriser les interactions entre enfants. Elles parlent de la valeur des échanges entre enfants:

Le contact avec les autres enfants peut élargir les expériences de l'enfant. Avec les conflits et en observant les autres, les enfants apprennent beaucoup. La rencontre avec les enfants d'âges différents est aussi importante. Ils veulent imiter les enfants plus âgés.

L'interaction avec les autres est un apprentissage pour les enfants, mais aussi pour les mères. Surtout, face aux conflits entre les enfants, nous provoquons la discussion entre les mères, pas seulement les mères des enfants en conflit, nous invitons les autres mères dans la discussion, "que ferez-vous dans le cas pareil", "Comment vous intervenez", par exemple.

3.3. *La deuxième partie des résultats: le soutien des mères en difficulté*

Le CKSK, ouvert les jours ouvrables, n'accueille pas, en réalité, «tous» les parents. Ce sont majoritairement les mères au foyer suffisamment aisées qui viennent volontairement. Il est moins accessible aux mères qui ont des difficultés et ont besoin de soutien (Nakatani, 2006; Iwata, 2007). Nous avons demandé aux professionnelles quelles actions elles préparaient, et quel était le rôle particulier du CKSK pour soutenir les mères en difficulté.

Nous avons catégorisé ainsi les réponses des professionnelles aux questions relatives aux pratiques du soutien des mères en difficulté.

3.3.*1. Le soutien des mères qui ont l'air soucieuses mais ne le disent pas*

A la question «que faites-vous pour soutenir les mères qui ont l'air soucieuses dans le lieu?», plusieurs pratiques sont évoquées dans les réponses des professionnelles:

a) Etre attentif à l'arrivée des utilisateurs, surtout aux nouveaux arrivants.

En accueillant chaque personne chaleureusement, les professionnelles sont sensibles aux comportements des mères et des enfants.

Nous sommes attentifs quand on dit bonjour aux utilisatrices à leur arrivée. Si c'est une nouvelle, outre l'explication du CKSK, je bavarde davantage avec elle. Au cours de la conversation, j'essaie de saisir ses sentiments. Parmi celles qui reviennent, nous sommes attentifs aux mères qui nous paraissaient inquiètes la fois d'avant, et aux mères qui reviennent après une longue absence. La même professionnelle qui a accueilli une mère l'accueille à nouveau, elle la salue "bienvenue, nous sommes heureuses de vous retrouver".

Nous sommes sensibles à ce que dégage chaque mère. Si nous sentons quelque chose de bizarre dans l'attitude d'une mère, à l'arrivée,

l'une de nous l'accompagne doucement. Pour cela, il faut être sensible. C'est important de maintenir notre sensibilité.»

b) Faire en sorte que les mères se sentent à l'aise pour s'exprimer.

Pour celles qui n'osent pas s'exprimer, une conversation banale sert à déclencher la consultation:

Avec la mère, je parle de petites choses comme lorsqu'elle bavarde avec ses amies. Par exemple, je dis "Votre sac est très beau. Vous aimez cette couleur? Où l'avez-vous trouvé? Dans ce quartier?". Dans cette espèce de conversation, elle s'ouvre peu à peu et c'est plus facile pour elle de s'exprimer. Mais je ne l'encourage pas à parler de son problème. J'attends avec patience.

c) Encourager la confiance en soi en tant que mère.

La professionnelle joue avec l'enfant afin que sa mère constate combien il est heureux de jouer, et elle lui dit que son enfant est bien élevé. La mère est contente de voir son enfant heureux. Son sourire procure à la mère satisfaction et confiance en soi.

d) Proposer une ambiance telle que les mères veuillent revenir.

Pour les mères réticentes, il faut du temps pour qu'elles se familiarisent petit à petit et se sentent plus à l'aise. Le soutien se fait progressivement, avec le temps. «Nous faisons en sorte que l'ambiance agréable permette à une mère isolée de sentir qu'il est possible de ne pas voir de contact avec les autres. Il faut du temps pour arriver à discuter avec elle, la deuxième fois, la troisième fois. Ce qui est important c'est de soutenir la mère lors de sa première visite, qu'elle se sente à l'aise et ait l'intention de revenir.»

3.3.2. Le soutien des mères qui consultent les professionnelles

A la question «que faites-vous envers une mère qui vous consulte et demande votre conseil?», diverses pratiques de soutien sont évoquées dans les réponses:

a) Organiser un espace convivial: les mères, détendues, consultent alors sans effort.

Si une mère vient souvent et a fait connaissance avec les professionnelles dans une atmosphère conviviale, elle peut parler d'elle-même de façon détendue, en bavardant. C'est plus facile pour elle qu'à la consultation psychologique de la clinique. «Il est rare qu'on nous consulte la première fois. C'est plutôt une mère qui vient quelques fois et passe un

bon moment avec ses amies, puis vient un jour seule et dit "aujourd'hui je viens vous voir".»

b) Ecouter, accepter et accompagner.

Les professionnelles du soutien ne fonctionnent pas comme psychologues, elles écoutent les mères avec empathie, l'accompagnent, valorisent ou encouragent leurs compétences comme mère et comme personne. L'objectif est qu'elles regagnent confiance en soi et éprouvent du bonheur à élever leur enfant.

c) Faire connaître les autres mères et discuter entre elles.

Si une mère consulte pour un petit problème, le personnel demande souvent l'avis des autres mères et favorise la discussion entre elles. «Par exemple, quand une mère se plaint "je suis fatiguée à cause des pleurs de mon bébé, la nuit", je demande aux autres mères si elles ont le même problème. Dans la plupart des cas, la mère trouve qu'elle n'est pas la seule à souffrir, partage ce problème et en est rassurée.»

d) Proposer à la mère de se libérer de son enfant pour un moment.

Dans le cas des mères fatiguées ou en difficulté, il arrive de lui proposer un moment de repos, en la séparant de leurs enfants. Pour cela, certains CKSK ont une petite pièce ou un coin tranquille pour se reposer. Une mère peut faire la sieste pendant que les professionnelles s'occupent de son enfant. «A une mère dont l'enfant est difficile (par exemple hyperactif, irritable, agressif), il arrive de proposer à la mère de se séparer de son enfant pendant un petit moment. On dit à la mère "je joue avec votre enfant. Vous n'avez pas besoin de vous occuper de lui. Vous pouvez le regarder ou vous reposer, comme vous voulez".»

e) Donner des informations concrètes ou faire connaitre les autres institutions.

Quand le problème d'un duo mère-enfant dépasse la compétence des professionnelles du CKSK, il arrive de leur présenter un autre établissement, dans la plupart des cas le centre de santé publique ou le centre de la consultation pour l'enfant et la famille de la municipalité.

3.3.3. Le soutien des mères qui ont peur de maltraiter leur enfant

Les mères reconnues maltraitantes relèvent normalement d'autres institutions. Dans la plupart des cas, en CKSK, il s'agit de mères qui craignent la possibilité de devenir maltraitantes, par exemple, lorsque l'une d'elles dit: «J'ai failli frapper mon enfant. J'ai peur de ne pas parvenir à me maîtriser et de le maltraiter».

Nous avons posé la question «que faites-vous quand une mère vous consulte autour de son maltraitance ou la peur de maltraiter son enfant?». Dans ces cas, les pratiques des professionnels sont de:

a) Maintenir le contact avec la mère.

L'important dans le soutien est, tout d'abord, de maintenir le contact et ne laisser pas la mère isolée. Pour cela, les professionnelles procèdent de diverses manières, selon l'état des mères. Dans un des CKSK, on accepte d'accueillir telle mère avant l'heure d'ouverture pour qu'elle parle d'elle-même tranquillement. Dans un autre, le personnel lui donne un coup de téléphone si elle ne vient pas depuis longtemps et que la situation peut être inquiétante, en disant: «Je vous appelle parce qu'on ne s'est pas vu ces jours-ci. Vous allez bien? Je suis contente d'écouter votre voix».

b) Soutenir psychologiquement par la valorisation de son rôle en tant que mère.

Face à une mère inquiète, il est important de la valoriser en tant que mère ainsi qu'en tant que personne, parce qu'une mère qui a peur de maltraiter tend à se dévaloriser.

On explique à la mère combien son enfant s'est bien développé depuis sa dernière venue. Si la mère regarde le côté positif de son enfant, cela peut arriver à la dissuader de le maltraiter.

Un jour, dans une conversation, une mère a dit qu'elle aime faire des illustrations. Alors, je lui ai demandé de dessiner pour notre journal. Elle l'a fait. On a fait aussi une affiche avec son dessin. Elle était fière de cela. Depuis lors, elle a beaucoup changée.

c) Organiser des groupes de mères pour prévenir la maltraitance.

Si plusieurs mères demandent de l'aide, il est efficace d'organiser un groupe dans lequel elles trouvent d'autres mères qui partagent leur angoisse, et de discuter sur leur risque de maltraitance, avec une professionnelle.

d) Collaborer avec les autres institutions.

La plupart des CKSK font partie du comité de la protection de l'enfant de leur municipalité, ou collaborent avec les autres centres de la protection de l'enfant.

3.3.4. *Le soutien des mères qui ont des difficultés familiales*

A la question «est-ce que vous soutenez les familles qui ont des difficultés familiales, par exemple la pauvreté ou des problèmes entre les

membres de la famille?», la plupart des réponses sont: «non, ça dépasse notre capacité». Normalement, les CKSK n'ont pas de droit d'intervenir dans la famille. C'est surtout un soutien psychologique que le personnel peut offrir mais pas seulement.

a) Ecouter, accompagner psychologiquement.

Ecouter ce qu'une mère dit, saisir ses problèmes, l'accompagner psychologiquement et aussi l'orienter sur les autres institutions. Les professionnelles reconnaissent leur soutien comme une première étape de l'aide, et cherchent à confier la mère aux autres organisations pour les aider mieux encore.

b) Intervention sociale.

Dans trois CKSK administrés par des associations du bien-être, les professionnelles interviennent dans la famille plus directement.

Dans les cas de familles en état d'urgence, il arrive que tout le personnel s'occupe d'une famille. L'accompagner à la mairie pour demander à bénéficier de l'aide sociale, donner des meubles ou des vêtements d'enfants que nous avons en stock. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour aider une famille.

Il arrive qu'on fasse une visite chez la mère, si c'est vraiment nécessaire. On parle avec la mère et on joue avec l'enfant. On range des choses pour faire de la place, si l'intérieur est en désordre. Si l'espace devient plus confortable, l'enfant devient plus calme et la mère plus à l'aise.

3.3.5. *Le soutien des mères de familles monoparentales*

A la question «est ce que vous soutenez des mères de familles monoparentales et, si oui, comment?», les professionnelles de 11 CKSK ont répondu par la négative, dans ces cas. «Non, je pense qu'elles ne viennent pas, parce qu'elles travaillent et leurs enfants sont à la crèche», «Notre horaire ne convient pas aux mères qui travaillent». Alors, ces mères n'ont pas besoin du soutien? Au contraire, elles en ont besoin absolument, puisqu'elles mènent souvent une vie difficile pour éduquer leurs enfants. Le taux de pauvreté des familles monoparentales japonaises est le plus élevé parmi les pays OCDE, et les mères travaillent souvent sur deux emplois à mi-temps avec des salaires bas. Elles travaillent jour et nuit et n'ont pas de temps de s'occuper leurs enfants (Abe, 2008). Cependant, ces familles sont complètement exclues du soutien à CKSK.

Ce dont les professionnelles parlent, c'est le soutien des mères dans le processus de séparation: «Il arrive qu'une mère fréquente avant de son

divorce. Nous faisons tout ce qui est possible; donner les informations sur les allocations, accompagner au bureau social de la municipalité, garder son enfant pendant qu'elle va à la mairie, etc.».

3.3.6. Le soutien des mères qui ne viennent pas au CKSK

Les mères qui ont des difficultés extrêmes sont souvent isolées de la communauté. Elles sont très réticentes à utiliser le CKSK. Mais ce sont elles qui ont le plus besoin de soutien. Nous avons demandé si les CKSK font quelques actions pour inviter ces mères.

La plupart des CKSK essaient d'inventer des moyens mais n'ont pas toujours réussi. Le personnel a souvent un sentiment d'échec en invitant ces mères isolées. Alors, la moitié des CKSK interviewés abandonnent et limitent leur soutien à celles qui viennent volontairement. Cependant, les autres CKSK essaient de les soutenir par plusieurs moyens:

a) Organiser le CKSK en plein air.

L'organisation d'un lieu en plein air (jardin public, par exemple) régulièrement ou occasionnellement est programmée dans certains CKSK pour les mères qui ne veulent pas venir dans un espace intérieur. L'espace ouvert dans le quartier de leur domicile s'avère plus facile d'accès.

Un CKSK s'installe dans un jardin public régulièrement. Il y a une professionnelle qui accueille la demande de la consultation là, en plein air. Les enfants jouent avec les enfants d'âges différents et les bénévoles de générations différentes du quartier sont aussi là. Cette ambiance ouverte permet à certaines mères de participer plus facilement (Hoshi-Watanabe *et al.,* 2011).

b) Fournir l'espace et le temps pour celles qui ne veulent pas de contact avec les autres mères.

Il existe les mères qui ne veulent pas d'échange avec les autres mères, même si elles veulent laisser jouer les enfants dans un espace sécurisant ou avoir des conseils.

Pour répondre à cette motivation, quelques CKSK aménagent l'espace hors de l'espace ordinaire. Un CKSK a un petit appartement à proximité. Le nombre d'utilisateurs accepté est seulement de 4 paires de mère-enfant par jour. Là, les mères et leurs enfants jouent tranquillement, accompagnés par une professionnelle.

c) Visite à domicile.

Un CKSK d'une association du bien-être a un système d'accompagnement par visite à domicile. Les «visiteuses à domicile» sont des bé-

névoles formées pour ce travail par cette association. A la demande des mères (ou les proches de la mère), une professionnelle du soutien et une «visiteuse à domicile» ont un entretien avec la mère. Ensuite, la visiteuse va une ou deux fois par semaine chez la mère, environ pendant deux heures à chaque visite, pendant deux ou trois mois. Elle écoute, répond aux questions et donne les informations ou les avis nécessaires, joue avec l'enfant pendant que la mère fait le ménage, sort avec le couple mère-enfant à la demande de la mère (pour aller à l'hôpital, au jardin, etc.). Ce système est efficace au soulagement psychologique de la mère et sert à prévenir le maltraitance. Lors de la visite, on donne l'information du CKSK et on l'y invite (Mukai *et al.*, 2013).

d) Collaboration avec le centre de santé publique.

En tant que service obligatoire, les infirmières du centre de santé publique font une visite chez les nouveaux nés. Si une infirmière trouve une mère en difficulté lors de cette visite, elle la suit et lui rend des services. L'invitation au CKSK est un des services à lui proposer. Il arrive parfois qu'une professionnelle du CKSK accompagne l'infirmière quand elle fait la deuxième visite. *C*KSK et le centre de la santé collaborent et se complètent.

4. *Discussion*

Nous allons examiner les avantages et les limites du soutien de CKSK.

4.1. *Pour les mères qui utilisent le CKSK, quels sont des avantages et quelles sont les limites?*

Les utilisateurs reviennent s'ils trouvent quelques avantages à CKSK. Quels sont les avantages? Les voici. Un enfant peut jouer dans l'espace assez grand et sécurisant, en interagissant avec les autres enfants. Sa mère voit son enfant joyeux. Grâce à la présence de la professionnelle, la mère n'a pas besoin de le surveiller tout le temps pour le protéger du danger. Il y a une variétés de jouets qu'ils n'ont pas à la maison. Elle est accueillie chaleureusement par les professionnelles et les autres mères. En cas de conflit entre son enfant et un autre, la professionnelle peut intervenir, les autres mères restent généreuses et la mère maintient une bonne relation avec elles. Au lieu de ne parler qu'à son enfant à la maison, elle peut apprécier de communiquer avec les adultes. Elle peut aussi garder la liberté de venir et de partir quand elle veut, et de pas parler à personne en faisant tranquillement ce qu'elle veut faire.

L'ambiance de l'accueil, la convivialité, la sécurité et la liberté qui sont assurés par l'aménagement physique, l'organisation, la présence des professionnelles et des autres mères procurent à la mère des émotions agréables, de la détente et du sens, en se liant aux autres, qu'elle ait des problèmes ou non. Tout cela fournit la base du soutien de CKSK.

Un autre avantage du CKSK pour les mères est que ce qui se passe là est dans la continuité de la vie quotidienne. Ce n'est pas quelque chose de spécial que d'aller au CKSK. La professionnelle est comme quelqu'un du voisinage. On peut parler des sujets banaux de la vie quotidienne et, dans la conversation, la professionnelle ainsi que les autres mères donnent des avis. On peut faire la connaissance avec des mères avec qui pourrait continuer l'échange en dehors de CKSK. Cette intimité liée à la vie quotidienne est une particularité qu'on ne trouve jamais dans les autres institutions. Cela nous rappelle la communauté d'autrefois où tous les habitants aidaient les jeunes mères à élever leurs enfants.

Ces fonctions de CKSK, qui viennent de l'espace même, peuvent libérer la mère du stress et de la solitude et prévenir ses problèmes psychologiques.

C'est dans cette circonstance que le soutien explicite tel que l'écoute, l'avis ou les informations, donné par la professionnelle et les autres mères, peut être efficace.

Pour celles qui ont des difficultés également, le soutien individuel est efficace sur cette base. C'est pour cela qu'il est important de motiver les mères à revenir et qu'elles s'habituent à cette ambiance du lieu.

Pour une mère en difficulté, le fait que la porte de CKSK soit plus ouverte que les institutions du conseil et que la professionnelle du soutien ne soit pas une spécialiste sont des avantages pour faciliter le premier contact. Cela signifie que les mères peuvent y accéder tôt et sans encore éprouver de tension pour résoudre son problème.

En revanche, les limites au niveau psychologique et au niveau pratique résident dans le fait que les professionnelles ne sont pas formées ni comme conseillères ni comme assistante sociale. Il arrive ainsi que des mères doivent aller ailleurs pour un soutien approfondi.

4.2. *Quelles sont les qualités demandées et les problèmes rencontrés par la professionnelle du soutien de CKSK?*

Les lieux n'offrent pas toujours un soutien idéal. Pour que le soutien fonctionne efficacement, la clef c'est la qualité du personnel. Outre

le fait de créer le climat d'un espace ouvert, chaleureux, accueillant et détendu, les professionnelles devraient avoir les compétences suivantes:
– sensibilité aux besoins des mères, y compris à leurs besoins potentiels
– respect de tous les utilisateurs et capacité à établir facilement une relation de confiance
– souplesse pour répondre aux besoins et attentes variées des mères, et respect de la diversité des valeurs et des modes de vie familiale de chacun
– capacité à accompagner et encourager pour que les mères regagnent leur confiance en soi
– capacité à intervenir tout en respectant l'initiative des mères
– connaissances en psychologie et action sociale.

Il doit y avoir également un réseau de partenariat avec d'autres institutions et d'autres professionnelles pour trouver des solutions, en collaboration.

Bien que ces compétences soient nécessaires, il n'y a pas de qualification pour les professionnelles du soutien au Japon. La formation n'est pas organisée systématiquement, à part quelques cours dans la formation initiale et la formation continue des éducatrices des crèches. La plupart du personnel des CKSK sont des éducatrices ou d'anciennes éducatrices des crèches. Or, il faudrait une plus grande variété de professionnelles, surtout du domaine social.

4.3. *La diffusion du Chiiki Kosodate Sien Kyoten et une nouvelle difficulté du soutien*

Avec l'augmentation du nombre du CKSK, les mères peuvent en trouver dans leur voisinage depuis ces dernières années. C'est devenu habituel pour les mères et les enfants d'aller au CKSK au lieu d'aller au jardin public. Le nombre d'utilisateurs augmente, ça signifie que de plus en plus y arrivent des mères qui sont motivées à être soutenues. Cependant, selon les professionnelles, elles sont moins visibles parmi une foule de couples mère/enfant dont les buts d'utilisation sont plus variés qu'avant, et le soutien individuel correspondant à chacune devient plus difficile. Une professionnelle a raconté:

Avec l'augmentation des mères, leurs motivations se diversifient. Le soutien individuel correspondant à chacune devient de plus en plus difficile. Je crains tous les jours de ne pas répondre suffisamment aux couples mère-enfant en dif-

ficulté qui ont vraiment besoin de notre soutien. Le personnel doit avoir plus de sensibilité et la compétence de les trouver parmi celles qui viennent sans aucune intention d'être soutenues. Mais c'est difficile.

En avril 2015, la nouvelle politique «Kodomo Kosodate Shien Shinseido (Nouveau système du soutien des enfants et l'élevage de l'enfant)» du gouvernement (Cabinet Office, 2015) vise à renforcer les CKSK aux niveaux financier et pratique (allongement des jours ouverts, etc.). Les réseaux et partenariats avec les autres établissements de la municipalité doivent être élargis pour répondre mieux aux besoins des habitants. Nous devons veiller à la mise en œuvre de la politique pour que le soutien soit orienté plus efficacement vers les mères et enfants en difficulté.

Bibliographie

Abe A. (2008): *Kodomo no hinkon (Pauvreté des enfants)*. Tokyo: Edition Iwanami (en japonais).

Cabinet Office, government of Japan (2015): *The Comprehensive Support System for Children and Child-rearing*,

http://www.cao.go.jp/shoushi/shinseido/event/publicity/pdf/naruhodo_book_2609/eng/print.pdf

Hoshi-Watanabe M., Kamigaichi N., Mukai M., Shiozaki M. (2011): *Support Mothers by the Reactivation of Local Community; an Aspect of Child Rearing Support System of Japan*. Présenté à la 21th conference de European Early Childhood Education Research Association, Genève.

Hoshi M., Shiozaki M., Mukai M., Kamigaichi N. (2014): Support for Parents in Need at Community-Based Child Caring Support Centers; An Analysis of Narratives of the Staff. *Journal of Research on Early Childhood Care and Education in Japan*, 52(3), pp. 332-343 (en japonais).

Hoshi-Watanabe M., Musatti T., Rayna S., Vandenbroeck M. (2015): Origins and rationale of centres for parents and young children together, *Child and Family Social Work,* 20, pp. 62-71.

Iwata M. (2007): Support for children and child-rearing families in poverty. *The quarterly of social security research*, 43(3), pp. 211-218 (en japonais).

Kato K., Makino K., Ihara S., Sakakibara Y., Hamaguchi J., (edités par) (2015): *Kodomo to Katei wotsunagu Katei Shien-ron (Soutien des familles à travers les enfants).* Tokyo: Edition Fukumra (en japonais).

Makino K. (1982): Anxiety about life and child rearing of mothers with young children. *The Journal of the Family Education Research Institute*, 3, pp. 34-56 (en japonais). Ministère de la Santé et du Travail,

http://www.mhlw.go.jp/file/06-Seisakujouhou-11900000-Koyoukintoujidou-kateikyoku/kyoten_kasho25.pdf

Mukai M, Shiozaki M., Hoshi M., Kamigaichi N. (2013): *Child-rearing support service in Japan for mothers with difficulties; Use of Facilities and Human Resources in Local Community*. Présenté à la 23th Conference of European Early Childhood Education Research Association, Tallin.

Nakatani N. (2006): Changes and the Subject of Local Child-Rearing Support Measure; From the Viewpoint of Parental Empowerment. *The quarterly of social security research*, 42(2), pp. 165-173 (en japonais).